

Rapport du comité de sélection facultaire : rubriques ÉDI

Comme indiqué dans l’avis de concours interne, **la lettre d’appui du (de la) doyen.ne** doit être accompagnée du rapport écrit du comité de sélection facultaire, signé par tous les membres du comité. Ce rapport est élaboré par le (la) Président(e) du comité avec la collaboration du (de la) représentant(e) facultaire ÉDI.

Le présent document présente les attentes à cet égard.

Le **rapport du comité de sélection** vise à décrire le processus de sélection utilisé et à énumérer les mesures prises pour les candidatures des personnes appartenant aux groupes sous-représentés (femmes, minorité visible, personnes en situation de handicap, Autochtone).

Il précise comment l’équité et la transparence du processus de recrutement et de mise en candidature de titulaires du Programme des Chaires de recherche du Canada sont garanties.

Rubriques ÉDI du rapport du comité de sélection facultaire
Décrire la stratégie de diffusion de l’annonce (par qui l’annonce a été diffusée, comment, quels réseaux internes, externes, quels réseaux spécifiques liés aux groupes désignés etc.)
Énoncer le nombre de candidatures reçues et la répartition dans les groupes désignés
Décrire clairement le processus de sélection utilisé (typologie d’entrevue, décision d’embauche etc.)
Présenter la composition du comité de sélection et la répartition dans les groupes désignés
Confirmer que tous les membres du comité de sélection ont suivi la formation, du SPIIE, au sujet des préjugés inconscients – Quel type de justificatif a été collecté?
Présenter les critères de sélection utilisés (possibilité de mettre la grille en annexe)
Faire signer le rapport par tous les membres du comité.